

DOSSIER

Vivre et pas survivre !
Face à la flambée des prix,
ensemble pour l'augmentation
générale des salaires !

page 5

INTERNATIONAL

Automobile : la grève
américaine vue d'ici

page 6

VIE DU PARTI

Le NPA décide sa
participation aux
élections européennes

page 9

NPA JEUNES

Quand les étudiants
galèrent pour se loger

page 12

RÉVOLUTIONNAIRES

06 • OCTOBRE 2023 • 2€ • LE JOURNAL DU NPA POUR UN PARTI DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES, COMMUNISTE ET INTERNATIONALISTE

**AUGMENTEZ
LES SALAIRES,
PAS LES ACTIONNAIRES !**

+400€ NET/MOIS

**LES SALAIRES DOIVENT
SUIVRE LES PRIX**

**PAS UN REVENU
EN DESSOUS DE
2000€ NET**

ÉDITORIAL

Solidarité avec le peuple palestinien !

Après l'attaque aveugle menée par le Hamas sur le territoire israélien le samedi 8 octobre, qui a fait près de 900 morts et 2 000 blessés, tous les gouvernements des pays riches, dont ceux des États-Unis et de la France, ont affirmé leur soutien à Israël et à son gouvernement d'extrême droite dirigé par Netanyahu. Le Hamas ne se bat certes en rien pour la justice sociale et l'émancipation des peuples. C'est une organisation réactionnaire et obscurantiste, parfois utilisée par les gouvernements israéliens et soutenue par d'autres tout aussi oppressifs comme la république islamique d'Iran. Mais le gouvernement israélien promet maintenant de faire payer « un prix sans précédent » au peuple palestinien que l'État d'Israël colonise depuis des dizaines d'années et qu'il rend maintenant responsable de la politique du Hamas.

La riposte de l'armée israélienne, suréquipée, est incomparablement plus sanglante : le lundi soir 10 octobre, il y avait déjà près de 700 morts à Gaza, des milliers de blessés et de sans-abris, 500 immeubles détruits dans ce ghetto surpeuplé et assiégé, où la population palestinienne vit dans la misère. Ce n'était que le début : le ministre de la Défense israélien a ordonné de couper l'eau, le gaz et l'électricité, déclarant qu'il combattait « des animaux ». La population gazaouie est assiégée, prise dans une nasse bombardée

SUITE PAGE 2 >>



Quand les étudiants galèrent pour se loger

À Bidart (64) et à La Roche-sur-Yon (85), pour la rentrée scolaire, des étudiants se retrouvent logés dans un camping. Il ne s'agit pas de vacances qui se sont prolongées mais bien d'un indicateur flagrant, s'il en fallait encore, des difficultés pour les étudiants à se loger dignement.

CORTÈGE DE LA COORDINATION ÉTUDIANTE. | PARIS, MARS 2023 | CORRESPONDANTE



CROUS ABANDONNÉ : LES ENTREPRISES DE L'IMMOBILIER PRIVÉ SE FROTTE LES MAINS

Comme chaque année, les étudiants à la recherche d'un logement pour leurs études vont au-devant de plus en plus de problèmes. À commencer par le manque d'offre : en 2023, on dénombrait un logement en cité universitaire pour 17 étudiants. Seulement 6 % des étudiants sont logés par les Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires, les Crous ; proportion qui ne dépasse même pas 25 % dans le cas des étudiants boursiers, alors que les logements sont censés leur être attribués par ordre de priorité en fonction de leur échelon.

Malheureusement, les difficultés de logement pour les étudiants ne s'arrêtent pas là. Les problèmes d'insalubrité sont monnaie courante dans les logements Crous, par manque de personnel et de moyens mis en place. Les témoignages d'étudiants ayant eu affaire à des punaises de lit, à de la moisissure, et même à des rats se multiplient. Ces questions sont souvent traitées tardivement par le bailleur, ce qui entraîne des frais supplémentaires pour les étudiants qui cherchent à s'en débarrasser par eux-mêmes. La plupart des résidences ont été construites à la va-vite et sont de plus vétustes ou ont été mal rénovées et, quand elles le sont, le prix du loyer prend facilement une centaine d'euros.

Cet été, des étudiants logés par le Crous avaient carrément été informés que leur logement serait réquisitionné pour les JO de 2024. Cette décision a heureusement été suspendue par le tribunal administratif de Paris devant la portée scandaleuse d'une telle mesure.

Dans cette histoire, ce sont, sans grande surprise, des promoteurs privés, comme le groupe de Patrice Pichet, 71^e fortune de France, qui tirent leur épingle du jeu et en profitent pour construire des logements, qui seront également gérés par des grands groupes comme Nexity et dont le loyer sera

bien plus cher pour un service d'une qualité similaire (jusqu'à 700 euros pour un studio sur le plateau de Saclay). Pour pouvoir s'y loger, nombre d'étudiants en viennent à sauter des repas : 20 % d'entre eux vivent déjà sous le seuil de pauvreté et le logement pèse lourd dans leur budget, tandis que les APL (aides au logement) ne sont pas revalorisées à hauteur de l'inflation.

UNE SITUATION POURTANT PRÉVISIBLE

Alors que le nombre d'étudiant augmente et qu'ils sont de plus en plus amenés à entamer des études loin de chez leurs parents par les hasards de ParcoursSup, Macron, lors de son précédent mandat, n'a pas tenu ses engagements en matière de logement étudiant. Il annonçait en 2017 60 000 nouveaux logements, or à peine plus de la moitié ont effectivement été construits cinq ans plus tard.

Le manque d'offre en logements s'est aussi aggravé avec l'interdiction de la location de passoires thermiques en janvier. Eh oui, au lieu de rénover, les propriétaires préfèrent sortir les biens du marché ! Cette situation de pénurie repousse les étudiants toujours plus loin de leurs lieux d'études, augmentant ainsi souvent le temps de transport, jusqu'à parfois plusieurs heures par jour. Malgré tout cela, Sylvie Retailleau, ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, a dit sans sourciller lors de sa conférence de presse du 8 septembre : « Nous avons bien progressé sur chacun des axes qui permettent d'améliorer [les] conditions de la vie étudiante. » Un logement décent pour tous serait la moindre des choses avant d'oser se livrer à de telles affirmations ! Mais, pour cela, il faudrait s'attaquer au problème des trop nombreux logements vacants et aux prix exorbitants du parc privé ! Impensable pour le gouvernement !

PAR LE BUREAU DU SECTEUR JEUNES (BSJ)
• 10/10/2023

Apprentis précaires : augmentez les salaires !

Macron voulait atteindre un million de jeunes en apprentissage d'ici 2027. On en comptait 980 000 en décembre dernier, qui se forment et travaillent pour des salaires au rabais. Près d'une création d'emploi sur trois ces dernières années est un contrat d'apprentissage : derrière la diminution du chômage, il y a aussi l'augmentation de la précarité.

La plupart des nouveaux apprentis sont des étudiants en licence ou master, en alternance pour financer leurs études. Ils travaillent comme n'importe quel salarié... mais bien moins payés. Selon l'âge et l'année d'alternance, les jeunes ont droit entre 27 et 78 % du Smic. Soit de 470 à 1 360 euros par mois ! Les quelques branches où les salaires étaient calculés sur la base de minima conventionnels plus élevés, comme la restauration, ont depuis longtemps été rattrapés par l'indexation du Smic sur les prix.

Et le peu que touchent les apprentis est largement subventionné par l'État : près de cinq milliards d'euros ont été versés en aides aux patrons en 2022, en échange de l'embauche d'un apprenti. Primes ou exonérations, tout est bon pour Macron pour arroser les patrons d'argent public. Si les patrons font bosser les jeunes comme les autres salariés, il faut qu'ils les paient comme les autres ! Et qu'ils les paient eux-mêmes : ce n'est pas aux travailleurs de financer par les impôts et taxes les formations que les patrons réclament au gré de leurs besoins en main-d'œuvre.

C'est sans parler des contrats d'apprentissage rompus du jour au lendemain par les employeurs, qui changent d'avis lorsqu'ils estiment qu'un apprenti n'est plus assez rentable. Résultat, à la rentrée, nombreux sont ceux qui se retrouvent sans alternance... et sans revenu pour payer leur loyer !

Parallèlement, l'enseignement professionnel ressemble de plus en plus à l'apprentissage, réformes successives obligent. Dans l'écrasante majorité des stages, les lycéens travaillent comme n'importe quel employé. Mais les gratifications, encore pires que les salaires d'apprentis, sont désormais entièrement payées par l'État ! C'est en cette rentrée 2023 que la dernière réforme entre en vigueur, avec le versement des premières allocations : 50 euros par semaine en seconde bac pro ou en première année de CAP, 75 euros en première bac pro ou seconde année de CAP et 100 euros en terminale bac pro. Beaucoup pensent que « c'est déjà ça de pris », surtout quand il faut payer les frais de transport pour des stages loin du domicile. Mais c'est oublier qu'un stagiaire n'est pas supposé travailler, mais se former en présence permanente de son tuteur.

Le gouvernement est aux petits soins pour le patronat : non seulement les patrons bénéficient d'une main-d'œuvre gratuite, mais ils déterminent selon leurs intérêts le contenu des formations. Attention tout de même, les jeunes pourraient en tirer des leçons de lutte de... classe.

PAR LE BSJ • 10/10/2023

SUIVEZ LE NPA JEUNES ET PRENEZ CONTACT !

Web npa-jeunes.org
Facebook | Twitter | Instagram
[@npa_jeunes](https://www.instagram.com/npa_jeunes)



SOUSCRIPTION SOUTENEZ LE NPA !

Pour financer son combat révolutionnaire, le NPA ne peut compter que sur le soutien de celles et ceux qui le partagent. Nous ne touchons aucune subvention de l'État et nous n'avons que des ennemis dans le grand patronat ! Nous nous tournons vers vous, jeunes, travailleuses et travailleurs pour financer nos activités : meetings, tracts, bulletins, affiches – le NPA est un parti militant, toujours en campagne, et pas seulement à l'occasion des élections !

Les dons donnent droit à une réduction d'impôts.

Pour les informations pratiques sur les modalités de paiement (par chèque ou autre mode de paiement), rendez-vous sur notre site :



<https://nouveau-parti-anticapitaliste.fr/info-souscription/>